REPUBLIQUE FRANÇAISE



Nombre de délégués en exercice : 55

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020

A la suite d'une convocation en date du 08 décembre 2020, les membres composant le Conseil Syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 14 décembre 2020 à 18h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

✓ Etaient présents : 37

Mesdames, Messieurs, Germain DERUDDER, Sabrina HASSINGER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Jean MEKETYN, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Sylvain NEUGEBAUER, Joël NIEDERLAENDER, Roland ROTH, Francis SCHORUNG, Marc SENE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Roland GLODEN, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Emmanuel THIRY, André DUPPRE, Pierre LANG, Bernard PETRY, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Philippe SCHUTZ, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, Pierre THIL.

✓ Absents représentés par leurs suppléants : 1 Madame Simone RAMSAIER représentée par Josette KARAS,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

✓ Absents ayant donné procuration : 8

Messieurs, Alexandre CASSARO a donné procuration à Sabrina HASSINGER, Claude KLEIN a donné procuration à Jean-Claude HEHN, Guy BORN a donné procuration à M. Jean MEKETYN, Pascal HELFENSTEIN a donné procuration à M. Salvator Coscarella, Emmanuel SCHULER a donné procuration à M. Jean MEKETYN, Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH, Christian CLEMENT a donné procuration à Roland GLODEN, Salvatore FIORETTO a donné procuration à Roland ROTH.

✓ Excusés : 6

Madame, Messieurs, Mireille CINQUALBRE, Pascal LAUER, Didier ZYMNY, Cyrille FETIQUE, Régis GAY, Jean-Paul TINNES,

✓ Absents: 3

Madame, Monsieur, Chantal PLATTE, François GATTI, Hubert BUR

FORBACH-BOULAY-MOSELLE

2 1 DEC. 2020

COURRIER ARRIVÉ

27. MARCHES PUBLICS

<u>OBJET</u>: LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES POUR LES PRESTATIONS DE VERIFICATION PERIODIQUE DES EQUIPEMENTS

Le Conseil Syndical,

CONSIDERANT que le Sydeme exploite les différents sites et équipements nécessaires à l'exécution de ses compétences. Conformément aux dispositions du Code du travail, un certain nombre de ces équipements est soumis à des vérifications générales périodiques répondant à un référentiel normatif spécifique. Seul un organisme accrédité dans les missions de contrôle peut être en mesure d'effectuer ce type de prestations.

Les services du syndicat ont recensé à ce jour environ 150 équipements, tous sites confondus, devant être soumis aux vérifications périodiques dont notamment :

- Les portes et portails,
- Les nacelles.
- Les ponts roulants,
- Les chargeuses,
- Les compresseurs...

PROPOSE qu'il conviendrait de lancer une procédure de mise en concurrence adaptée à la nature du besoin et à son enveloppe financière prévisionnelle estimée à environ 45 000 € annuels.

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

46 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Décident

D'autoriser le lancement d'une consultation pour les prestations de vérification périodique des équipements.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 14 décembre 2020

Roland ROTH. Président

FORBACH-EOULAY-MOSELLE 2 1 DEC. 2020

COURRIER ARRIVÉ

Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SHEER 2020